



Saint-Jean-de-Soudain

PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2025

Le dix-huit décembre deux mil vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 15 décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Alain COURBOU, maire en session procédure d'urgence prévue par l'article L2121.12

ETAIENT PRESENTS : Formant la majorité des membres en exercice.

Alain COURBOU, Nadine RICHARD-BEAUMONT, Christian PIERRETTON, Marie-Pierre CUTIVET, Slim SOUABNI, Brice GUILLOUD, Jacques FAVRE, Thibault MANTELET, Véronique WATT, David GIMENEZ,

Absent-e-s : Thierry MARISCAL, David LEFEBVRE, Lucie CHAPELLE

Excusé-e-s : Marie-France THEVENET

Procuration(s) : Corinne PIERREVILLE à Alain COURBOU - Pierre LE BRUN à Christian PIERRETTON et Adeline BEAUFILS à Marie-Pierre CUTIVET

Nadine RICHARD-BEAUMONT est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Point N°1 : BUDGET - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Date du prochain conseil : Jeudi 12 février 2026

L'approbation du PV de la réunion du 9 octobre 2025 sera validée lors du CM du **12 février 2026**.

Point N°1 : BUDGET - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Considérant l'insuffisance de crédits constatée au **chapitre 012 – charges de personnel**, notamment aux comptes 6411 et 6450,

Considérant la nécessité d'assurer le paiement des dépenses de personnel,
Considérant l'existence de crédits disponibles au **compte 7473**,

Afin de tenir compte de ces éléments, Monsieur le Maire propose l'adoption d'une **Décision Modificative** visant à inscrire des crédits supplémentaires, comme suit :

Monsieur le maire propose le tableau suivant :

DEPENSES Chapitre	Compte	NATURE	MONTANT
012	6411	Personnes titulaires	+ 5 500.00 €
012	6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	+ 6 500.00
TOTAL			
		+ 12 000.00 €	

RECETTES Chapitre	Compte	NATURE	MONTANT
74	7473	Participation département	+ 12 000.00 €
TOTAL		+ 12 000.00 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** les crédits supplémentaires ci-dessus présentés,
- **D'OUVRIR** le compte 6411 Personnes titulaires et le compte 6450 Charges de sécurité sociale et de prévoyance et de les doter d'un crédit total de 12 000,00 € sur l'exercice 2025,
- **DE MODIFIER** en conséquence le budget communal de l'exercice en cours.

Délibération votée à l'unanimité (13 POUR)

Date du prochain conseil municipal : le JEUDI 12 FEVRIER 2026 à 18 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 50.

Le Maire,



Alain COURBOU

La secrétaire de séance

Nadine RICHARD-BEAUMONT